

Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Comprendre les fondements et les caractéristiques du projet d'établissement/de service dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002
- Connaître et mettre en œuvre la méthodologie d'élaboration de ce projet
- Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation
- Définir les modalités permettant de faire du projet un véritable document de référence pour l'ensemble des acteurs

○ CONTENUS

- La fonction du projet d'établissement/de service (fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours)
- Les principales thématiques du projet :
 - le cadre de référence de la structure
 - les caractéristiques, besoins et attentes des personnes accompagnées
 - les prestations et interventions de la structure
 - le respect des droits des personnes accompagnées
 - l'organisation générale et le fonctionnement de la structure
 - les objectifs d'évolution et de progression (sélection des axes de progrès et déclinaison en « fiches actions »)
- La rédaction du projet d'établissement/de service
- Les modalités de diffusion du projet
- Le projet comme véritable outil de référence : fondements et mise en application
- Concevoir l'évaluation du projet (critères, modalités et fréquence d'actualisation)

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet d'établissement existant et/ou d'autres documents fournis



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation : sur site

Durée :

1 jour si formation

6 à 10 jours si appui méthodologique avec écriture du projet

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

Coût de la formation :

1 200 € par jour

